

Communiqué CDP-SES

Le 04/12/2016

Le collectif de défense et de promotion des SES (CDP-SES) souhaite revenir sur les propos tenus par la ministre de l'Éducation Nationale dans le journal « Les Echos »¹ le 22 novembre 2016.

Lors de son interview, la ministre de l'Éducation Nationale a déclaré : « *Il faut réfléchir aux compétences et aux connaissances que doit maîtriser un élève ayant suivi un enseignement de SES au lycée. C'est le travail qui est attendu du CNEE et du conseil supérieur des programmes. Un groupe de travail est en train d'être mis en place par les deux conseils pour reprendre cette question, et tenir compte des arguments des professeurs pour un programme de SES qui tienne la route.* ».

Le contenu actuel des programmes d'enseignement

Les programmes actuels de SES sont accusés d'être infaisables car trop « abstraits », trop « encyclopédiques ». Dans cette perspective, ils ne « tiendraient pas la route » et devraient être réformés. Si les programmes de SES ne sont pas parfaits et peuvent être amendés, le CDP-SES soutient l'esprit qui les anime tant sur le plan scientifique que didactique et craint leur remise en cause sur la base d'arguments très critiquables voire en totale opposition avec les travaux établis par les chercheurs.

En effet, l'argument selon lequel les programmes actuels seraient trop « abstraits » nous semble dangereux dans la mesure où il laisse entendre que les élèves sont incapables de rentrer dans l'abstraction. Cette affirmation ne peut que conduire à un nivellement par le bas des exigences attendues en SES et à l'élaboration de nouveaux programmes « concrets ». Or comme l'expliquent de nombreux linguistes et chercheurs en science de l'éducation, l'idée selon laquelle les élèves seraient incapables d'abstraction est fautive et lourde de conséquences en matière de formation intellectuelle. Conformément au dernier ouvrage de JP. Terrail (*Pour une école de l'exigence intellectuelle, changer de paradigme pédagogique*, 2016) nous pensons que les élèves sont tous capables d'entrer dans l'abstraction « *Distinguer, dès lors, des « esprits abstraits » faits pour les études savantes, et des « esprits concrets » d'emblée destinés au marché du travail n'a pas le moindre sens : l'aptitude à la pensée abstraite est un universel humain, comme l'est le langage* »². Ainsi, vouloir réformer les programmes actuels sur la base d'une analyse erronée nous semble dramatique. De surcroît, l'idée selon laquelle un apprentissage efficace est un apprentissage concret est un contre sens total. En effet, comme le montrent les travaux en didactique, les activités concrètes et ludiques loin de favoriser la maîtrise des savoirs s'avèrent être un véritable obstacle aux apprentissages dans la mesure où elles créent des malentendus socio-cognitifs. Ce fait solidement établi se retrouve dans la récente publication de la DGESCO : « *Le recours à l'expérience vécue ou la référence aux situations de la vie courante peut, si l'on n'y prend pas garde, éloigner les élèves des concepts à construire. Ils sont tentés de résoudre le problème posé avec les instruments de la vie courante, sans forcément mobiliser ou construire les connaissances, compétences et concepts souhaités* »³ ou encore dans l'ouvrage d'E. Bautier et P. Rayou intitulé (*Les inégalités d'apprentissages, programmes, pratiques et malentendus scolaires*, 2014) : « (...) *les exigences de l'école supposent précisément que l'expérience première soit dépassée. Travaillant sur des objets du quotidien, les élèves peuvent aussi se sentir dans une telle familiarité qu'ils en perdent de vue l'impératif de distanciation d'une forme scolaire, qui tôt ou tard*

¹ [http://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0211516964111-najat-vallaud-belkacem-donner-aux-
eleves-la-vision-la-plus-lucide-des-innombrables-opportunités-quo-offre-le-monde-de-l'entreprise-2044709.php](http://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0211516964111-najat-vallaud-belkacem-donner-aux-eleves-la-vision-la-plus-lucide-des-innombrables-opportunités-quo-offre-le-monde-de-l'entreprise-2044709.php)

² JP Terrail « Pour une école de l'exigence, changer de paradigme pédagogique », Ed La dispute, 2016, p74

³ [https://www.reseaucanope.fr/educationprioritaire/actualites.html?tx_news_pi1\[news\]=262&tx_news_pi1\[controller\]=News&tx_news_pi1\[action\]=detail&cHash=1639eeca338e2ab3088ad0282c62fe69](https://www.reseaucanope.fr/educationprioritaire/actualites.html?tx_news_pi1[news]=262&tx_news_pi1[controller]=News&tx_news_pi1[action]=detail&cHash=1639eeca338e2ab3088ad0282c62fe69)

reprend ses droits. »⁴. Enfin, quelle forme devraient prendre de nouveaux programmes « concrets » ? Seraient-ce des programmes dans lesquels les concepts scientifiques seraient absents parce que trop « abstraits » ? Dans ce cas quel contenu enseigner ? Faudrait-il comme le préconisent les milieux patronaux, élaborer des programmes dans lesquels les professeurs devraient enseigner des doctrines politiques comme celle visant à « faire aimer l'entreprise » aux élèves ? Cela ne peut que conduire à la perte de légitimité de notre discipline scolaire. Nous rappelons que les SES correspondent à une construction institutionnelle qui a été établie en faisant appel à des savoirs empruntés à plusieurs disciplines scientifiques (sociologie, science économique et science politique). Conformément aux recommandations du préambule des programmes actuellement en vigueur, nous considérons que le rôle des enseignants de SES est -entre autres- de former les élèves aux règles de la démarche scientifique : « *partant de ces acquis scientifiques, l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée vise à former les élèves à une posture intellectuelle, celle du rationalisme critique et de la vigilance épistémologique* »⁵. Notre enseignement n'a pas vocation à être doctrinaire ni idéologique. Par conséquent, nous sommes très inquiets des propos qui ont été tenus par la ministre de l'Éducation Nationale et souhaitons que l'évaluation des programmes en vigueur soit d'une part, basée sur l'analyse des spécialistes des différents champs disciplinaires et d'autre part tienne compte des travaux réalisés en science de l'éducation.

⁴ P. Rayou et E. Bautier « Les inégalités d'apprentissage, programmes, pratiques et malentendus scolaires », PUF 2^{ème} éd, p 169

⁵ Préambule du programme de SES du cycle Terminal